



Questionnaire Mines et carrières

Nom et prénom du candidat à l'assurance :

1. Votre activité minière implique-t-elle un travail manuel (ou êtes-vous susceptible d'en exercer un) ?

Si OUI, veuillez remplir la suite de ce questionnaire.

2. Dans quel type d'exploitation êtes-vous impliqué ?

- Charbon
- Potassium, sel gemme, gypse, étain
- Argile et carrières de pierre

3. Travaillez-vous dans des mines à ciel ouvert ?

4. Quel pourcentage de travail manuel ou physique votre profession implique-t-elle ?

5. Avez-vous eu des accidents ou maladies liés à votre profession ?

6. Avez-vous été traité pour une atteinte respiratoire quelle qu'elle soit ?

Ce questionnaire est rempli impérativement par la personne à assurer ; toutes les réponses aux questions sont obligatoires. Les conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration sont celles prévues par le Code des Assurances (Art. L113-8 : nullité du contrat et Art. L113-9 : réduction des indemnités).

J'autorise votre société à communiquer ces informations à ses mandataires, réassureurs et organismes professionnels habilités ; je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès de la Direction de la Communication de votre Société (Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Il reste bien entendu que si, par la suite, vous pratiquez les activités précitées dans d'autres conditions que celles précisées ci-dessus, la garantie ne sera accordée que si vous avez reçu de votre assureur les nouvelles conditions de couverture.

Signature du candidat à l'assurance :

Date :